



CAFÉ DE LA GARE 1628 VUADENS

CONDITIONS DE LOCATION

Descriptif :

La location comprend le rez-de-chaussée (de plain-pied), les caves et deux garages extérieurs

- Restaurant : 70 places avec tables et chaises
- Salle à manger : 30 places avec tables et chaises

Location et charges :

- Location : Fr. 2'500.- mensuel payable au début de chaque mois
- Garantie : 3 mois de loyer (Fr. 7'500.-) payable à la conclusion du bail
- Forfait de charges de chauffage : Fr. 250.- mensuel payable au début de chaque mois
- Charges au frais du locataire : eau, épuration, électricité
- L'ensemble des charges d'exploitation est supporté par le locataire (référence au Recueil des règles et usages locatifs) :
 - débouchage et nettoyage des conduites d'écoulement des éviers, lavabos et WC jusqu'à leur raccordement extérieur
 - remplacement des joints de robinets et des ampoules électriques
 - entretien courant des sols, murs, boiseries, serrures et charnières, etc...
- Contrat d'entretien pour les ventilations de la cuisine et du café à charge du locataire
- Réparation machines (frigos, compresseur, ventilations, etc...) : les premiers Fr. 500.- sont à charge du locataire

Conditions :

- Durée du contrat : 6 ans
- Délai de résiliation : une année
- Preuves de solvabilité, extrait de poursuites (achat du fonds de commerce)

Autres possibilités :

- Salle communale adjacente (315 places) pour banquets, assemblées importantes, mariages, etc... selon le règlement d'utilisation et en fonction du programme de l'Intersociété villageoise. Réservation : auprès de l'administration
- Location de la salle du Grenier (50 places, à l'étage) selon le règlement d'utilisation. Réservation : auprès de l'administration.